

Date : 11/09/2025

Gratuité de l'accès aux collections permanentes du Musée des Beaux-Arts : une fréquentation en hausse cet été

Le 7 juillet 2025, le conseil municipal de Chambéry a voté la gratuité de l'accès aux collections permanentes du Musée des Beaux-Arts. Cette mesure, en vigueur depuis le 15 juillet, s'accompagne d'une hausse de la fréquentation pendant la période estivale.



Initialement prévue pour septembre, l'application de cette décision a été avancée au 15 juillet afin de coïncider avec la période estivale et le passage du Tour de France Femmes.

Le musée, déjà équipé d'un système de climatisation pour la conservation des œuvres, constitue ainsi un lieu accessible à toutes et tous pendant les épisodes de forte chaleur, sans augmentation de la consommation énergétique de la ville.

La gratuité concerne uniquement les collections permanentes. Elle ne s'applique pas aux expositions temporaires, comme celle actuellement consacrée aux travaux de Jules Daisay.

Cette gratuité est absorbable par le budget du musée notamment grâce à l'ouverture récente d'une boutique gérée en régie qui génère de nouvelles recettes.

En parallèle, la Ville poursuit ses actions d'éducation artistique et culturelle, notamment par des projets menés dans les écoles.

Entre le 15 juillet et le 31 août 2025, le Musée des Beaux-Arts a accueilli 4 922 visiteurs, dont 1 753 uniquement sur les collections permanentes gratuites. Sur la même période en 2024, le musée avait accueilli 3 471 visiteurs, soit une augmentation de fréquentation de 40 %.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr